

# LE PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT EN INTÉGRATION SCOLAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI: LE POINT DE VUE DES ÉTUDIANTS

Jean-Robert Poulin, Pauline Beaupré

Actuellement il existe très peu de programmes de perfectionnement des enseignants en intégration scolaire dans les universités québécoises. L'Université du Québec à Chicoutimi offre un de ces programmes (Beaupré et Poulin, 1993). Il s'agit d'un programme court de premier cycle de 15 crédits qui s'adresse aux enseignants qui interviennent dans les classes ordinaires des niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Au printemps 1995, un premier groupe d'enseignants a complété ce programme après deux ans de formation. Ces enseignants furent alors invités à évaluer différents aspects du programme. Le but de cette démarche était de recueillir des informations utiles au développement de cet instrument de formation. Ce compte rendu présente le point de vue des étudiants sur trois des aspects évalués. Il s'agit des principes de formation, des formules pédagogiques et de la responsabilité de la gestion du programme.

## MÉTHODOLOGIE

Un questionnaire de type fermé fut expédié par la poste à chacun des membres du premier groupe de finissants. Les 12 enseignants concernés ont accepté de remplir le questionnaire auquel ils pouvaient répondre de façon anonyme. Ce questionnaire comprend 44 énoncés et 15 questions. Parmi ces énoncés, 16 portent sur les principes de formation, sept sur les formules pédagogiques et un sur la responsabilité de la gestion du programme. Le répondant devait donner son opinion par rapport à chacun de ces énoncés. Cinq possibilités de réponse s'offraient à lui. Il s'agit de «Tout à fait en désaccord» (1 point), «Plutôt en désaccord» (2 points), «Plutôt d'accord» (3 points), «Tout à fait d'accord» (4 points) ou «Ne peux me prononcer». La pondération établie pour les quatre premières possibilités de réponse a permis d'obtenir une moyenne de groupe sur quatre points.

Les réponses «Ne peux me prononcer» furent exclues lors du calcul de cette moyenne. Le groupe est considéré «Tout à fait d'accord» avec l'énoncé lorsque la moyenne est de 3,5 points ou plus, «Plutôt d'accord» lorsque la moyenne est supérieure à 2,49 points et inférieure à 3,5 points, «Plutôt en désaccord» lorsque la moyenne est supérieure à 1,49 points et inférieure à 2,5 points et enfin, «Tout à fait en désaccord» lorsque la moyenne est inférieure à 1,5 point.

## PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

### ● Les principes inhérents au modèle de formation:

Les concepteurs du programme ont établi huit principes de formation. Ces principes sont les suivants:

1. une participation active des étudiants dans le processus de décision concernant le contenu de leur perfectionnement;
2. un perfectionnement continu de longue durée;
3. un perfectionnement offert dans le milieu scolaire;
4. un perfectionnement incarné dans la pratique;
5. un perfectionnement où les étudiants sont en contact régulier avec des situations concrètes d'intégration;
6. une implication des étudiants dans l'animation du perfectionnement et ce grâce à une remise en question continue de leur pratique;

7. un perfectionnement dispensé par une équipe pluridisciplinaire composée en grande partie de praticiens;
8. l'intervention dans chaque cours du programme de plusieurs personnes-ressources provenant d'une part du milieu scolaire et d'autre part du milieu universitaire.

Dans le questionnaire chacun de ces principes fait l'objet de deux énoncés: «*Je considère que la présence de ce principe de formation est **nécessaire** dans le cadre d'un programme de perfectionnement des maîtres en intégration scolaire...* (présentation du principe)» et «*je considère que l'application de ce principe de formation a été **respectée** dans le Programme court de perfectionnement des maîtres en intégration scolaire ...*(présentation du principe)».

Les répondants s'estiment tout à fait d'accord avec les énoncés qui portent sur la nécessité des principes de formation. Les moyennes vont de 3,83 à 4 points. La situation n'est pas tellement différente lorsqu'il s'agit de l'application de ces principes puisqu'il n'y a qu'un seul énoncé avec lequel le groupe n'est pas «*totalemment d'accord*». Il s'agit de celui qui porte sur la participation active des étudiants dans le processus de décision concernant le contenu du perfectionnement. Le groupe est considéré «*plutôt d'accord*» avec cet énoncé puisque la moyenne est de 3,41 points. Pour les sept autres énoncés, les moyennes vont de 3,5 à 4 points. Les résultats montrent donc clairement que les étudiants considèrent que la présence des huit principes de formation retenus est nécessaire dans le cadre d'un programme de perfectionnement en intégration scolaire. Le fait qu'ils aient eu l'occasion d'expérimenter l'application de ces principes donne certainement beaucoup de poids à leur point de vue. De tels résultats constituent en somme un appui de taille aux décisions des concepteurs du programme concernant les principes ainsi qu'aux recommandations de plusieurs auteurs qui ont abordé cette question (Gans,1987; Guerdan,1995; Laplante et Godin,1983; Ricard, 1991; Skrtic, Knowlton et Clark,1979). Les résultats montrent aussi que les principes de formation ont été appliqués au cours du perfectionnement. Ils

invitent cependant à faire en sorte d'impliquer encore davantage les étudiants dans le processus décisionnel concernant le contenu du programme de perfectionnement.

#### ● **Les formules pédagogiques:**

Outre l'enseignement magistral, cinq formules pédagogiques furent utilisées au cours de la formation. Il s'agit des formules suivantes:

- 1- travaux pratiques;
- 2- enseignements donnés par une équipe pluridisciplinaire;
- 3- enseignement en équipe;
- 4- travaux en équipe;
- 5- études de cas.

Chacune d'elles a donné lieu à un énoncé pour savoir si les étudiants ont apprécié son utilisation:«*Dans le cadre du programme de perfectionnement des maîtres en intégration scolaire j'ai apprécié l'utilisation de la formule pédagogique suivante...*(présentation de la formule)». Les résultats indiquent que le groupe a apprécié les formules pédagogiques qui furent utilisées au cours du perfectionnement bien qu'il montre une certaine réserve en ce qui concerne l'énoncé relatif aux travaux en équipe. En effet la moyenne pour cet énoncé est de 3,33 points (plutôt d'accord) alors que pour les quatre autres énoncés, les moyennes vont de 3,5 à 4 points (tout à fait d'accord). La formule des travaux en équipe a été passablement utilisée pendant la formation. Le travail en équipe peut en effet s'avérer très profitable pour les étudiants en leur fournissant d'excellentes occasions de s'entraider, de s'enrichir mutuellement de leurs expériences et de leurs points de vue. Or contrairement aux attentes, les résultats montrent que cette formule a été un peu moins appréciée que les autres. Les données recueillies ne permettent toutefois pas d'en identifier clairement les raisons. Il faudra donc revoir toute la question des travaux en équipe et procéder aux ajustements nécessaires de manière à faire en sorte que cette formule puisse être appréciée à sa juste valeur par les étudiants.

Les étudiants se sont aussi prononcés sur deux énoncés complémentaires en rapport avec les travaux pratiques. Ces énoncés concernent spécifiquement les travaux et les laboratoires qui furent réalisés par les étudiants pour répondre aux exigences prévues dans le cadre des activités du programme. L'un de ces énoncés porte sur les liens entre les travaux et laboratoires et les fonctions exercées par l'enseignant. Cet énoncé est rédigé de la façon suivante: «*Les travaux et les laboratoires que j'ai réalisés pour répondre aux exigences prévues dans le cadre des activités du programme s'inscrivaient bien dans l'exercice de mes fonctions d'enseignant (collaient bien à mon vécu)*». L'autre énoncé traite de l'impact des travaux et des laboratoires sur le développement des compétences professionnelles. Il est formulé ainsi: «*Les travaux et les laboratoires que j'ai réalisés pour répondre aux exigences prévues dans le cadre des activités du programme m'ont permis d'améliorer mes compétences professionnelles*». Les répondants s'estiment «tout à fait d'accord» avec le premier énoncé puisque la moyenne est de 3,58 points. Il y a donc lieu de penser que ces travaux et ces laboratoires ont contribué au respect du principe de formation selon lequel le perfectionnement doit s'incarner dans la pratique. Les étudiants reconnaissent en effet qu'ils s'inscrivaient bien dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils «collaient» bien à leur vécu. L'effort d'harmonisation en ce domaine semble donc avoir été efficace. Les répondants s'estiment aussi «tout à fait d'accord» avec le deuxième énoncé. La moyenne est en effet de 3,66 points. Ils considèrent donc que ces travaux et ces laboratoires ont eu un impact positif sur le développement de leurs compétences. De tels

résultats semblent indiquer que ces travaux et ces laboratoires étaient pertinents.

- **La responsabilité de la gestion du programme:**

Un seul énoncé porte sur la responsabilité de la gestion du programme. Il est formulé de la façon suivante: «*Je pense qu'il est important que le milieu universitaire assume la responsabilité de ce programme*». La moyenne obtenue est de 3,83 points ce qui indique que les étudiants qui ont vécu toutes les étapes du perfectionnement sont tout à fait d'accord avec cet énoncé. Enfin les résultats permettent de penser que le milieu universitaire devrait poursuivre et accentuer son implication en matière de perfectionnement des enseignants dans le domaine de l'intégration scolaire.

### CONCLUSION

Si l'on se base sur le point de vue des étudiants qui ont complété le programme, il semble que les principes de formation inhérents à ce modèle de perfectionnement sont pertinents et que les responsables du programme ont fait en sorte qu'ils soient appliqués. Quant aux formules pédagogiques elles sont en général appréciées. Il y a donc lieu de penser que l'Université du Québec à Chicoutimi s'est dotée d'un programme de perfectionnement en intégration scolaire bien conçu en ce qui a trait à ces deux aspects. Mais il n'en demeure pas moins que certains ajustements devront être effectués. Enfin, il ne fait aucun doute que le milieu universitaire peut et doit s'impliquer dans ce type de perfectionnement.

### BIBLIOGRAPHIE

BEAUPRE, P. & POULIN, J.R. (1993). Le perfectionnement des maîtres de classes ordinaires en intégration scolaire: une condition essentielle. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 4 (2), 165-176. GANS, K.D. (1987). Willingness of regular and special educators to teach students with handicaps. *Exceptional Children*, 54 (1), 41-45. GUERDAN, V., (1995). L'intégration des personnes handicapées mentales: quelle formation pour les enseignants? Dans S. Ionescu, G. Majerotte, W. Pilon et R. Salbreux (Eds.), *L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle* (pp.347-354). Trois-Rivières: UQTR et AIRHM. LAPLANTE, G. & GODIN, A. (1983). L'identification de facteurs pouvant favoriser et défavoriser l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage. *La technologie du comportement*, 7,

103-122. RICARD, M.F. (1991). *Etude de besoins relatifs au perfectionnement des enseignants du Saguenay en vue de l'intégration scolaire des élèves mésadaptés socio-affectifs au primaire*. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Chicoutimi. SKRTIC, T.M., KNOWLTON, H.E. & CLARK, F.L. (1979). Action versus reaction: a curriculum development approach to inservice education. *Focus on Exceptional Children*, 11, 1-16.

. . . . .

## INTERACTIONS AVEC LE MILIEU, ENCADREMENT ET SUIVI DANS LE CONTEXTE DE L'INTÉGRATION SCOLAIRE

Robert Doré, Serge Wagner, Jean-Pierre Brunet

Dans les expériences d'intégration d'élèves présentant une déficience intellectuelle en classe ordinaire au secondaire, les interactions avec le milieu, l'encadrement et le suivi constituent des conditions essentielles à la réussite de l'intégration. Une équipe de professeurs-chercheurs de l'Université du Québec à Montréal a tenté de déterminer quelques avenues possibles en cette matière à partir d'une recension d'écrits traitant de la question.

### INTERACTIONS AVEC LE MILIEU

● Plusieurs auteurs proposent d'intensifier les relations entre l'école et la collectivité afin d'assurer la réussite de l'intégration mais sont partagés quant à leur nature et à leur intensité. Ainsi, Crawford et Porter (1992), qui soulignent les occasions qu'offre la collectivité pour l'apprentissage de la vie en société, particulièrement pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), avancent la nécessité d'élaborer des stratégies permettant l'établissement d'un partenariat plus systématique entre les écoles et les collectivités qu'elles desservent.

La position de Fox et Williams (1991) et de Falvey (1995) est plus engageante, car ces auteurs considèrent que l'un des rôles de l'école est de servir la communauté environnante en préparant les élèves à

devenir actifs dans la vie sociopolitique, économique et culturelle. De plus, les activités de la collectivité représentent des ressources et des occasions susceptibles de contribuer à une éducation de qualité pour tous, spécialement les EHDA. Aussi, recommande-t-on l'établissement d'un partenariat systématique entre l'école et des membres représentatifs de la communauté en matière de planification et de mise en œuvre de tous les aspects de la vie scolaire, partenariat reposant sur un réel partage du pouvoir à tous les niveaux.

Le partenariat proposé par Falvey et Fox et Williams s'étend à l'élaboration et la mise en œuvre des services à offrir aux EHDA, et ces derniers auteurs suggèrent que des membres de la collectivité se joignent aux équipes chargées d'élaborer et d'appliquer les plans d'intervention et de transition. Ces partenaires «communautaires» sont les employeurs éventuels, intéressés à offrir des stages en milieu de travail ou encore, les dirigeants de clubs sociaux, d'équipes sportives ou de centres culturels, ou encore, les professionnels des services aux adultes d'une commission scolaire, d'un collège ou d'une université.

● Selon plusieurs auteurs (Crawford et Porter, 1992; Falvey, 1995; Fox et Williams, 1991), les parents doivent être associés de très près à toute expérience d'intégration parce qu'ils ont un point de vue singulier, déterminant dans le développement de leur enfant.